

J1

## Les bases

Hahnemann, les piliers de l'homéopathie, les différentes techniques, la 1<sup>ère</sup> consultation. Le médicament et la prescription homéopathique. Le terrain : constitutions et MRC. Initiation à la lecture de la Matière médicale. Cas cliniques : nausées, troubles du sommeil, troubles anxieux, douleurs sciatiques.

Objectifs : • Être en mesure de retransmettre les principes de l'homéopathie et comprendre son intérêt dans l'offre de soin.  
• Savoir appliquer des premières ordonnances pour soulager les principaux maux de la femme enceinte.

J2

## La grossesse (partie I)

Les troubles digestifs. La douleur. Le psychologique : troubles du sommeil et anxiété. Accompagnement des examens invasifs. Contractions utérines et menace d'accouchement prématuré.

**Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance - Cas cliniques.**

Objectifs : • Utiliser l'homéopathie dans différents troubles de la grossesse qu'ils soient digestifs, psychologiques ou de la douleur.

J3

## La grossesse (partie II)

Le vasculaire. L'urologique. Troubles cutanés. Sevrage tabagique. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.**

### La préparation à l'accouchement et l'accouchement

La préparation à l'accouchement. L'accouchement. Actes techniques et leurs suites. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.**

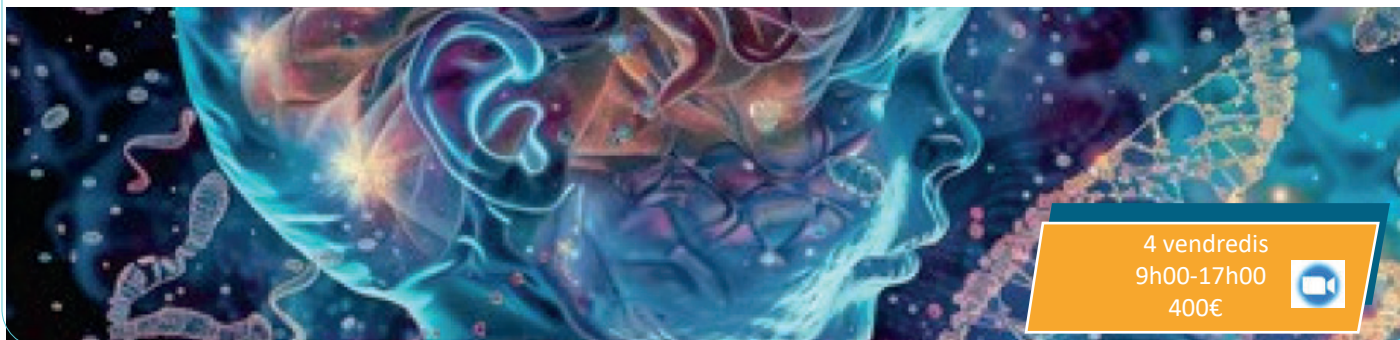
Objectifs : • Utiliser l'homéopathie dans différents troubles de la grossesse, de la préparation à l'accouchement et de l'accouchement. • Savoir accompagner la femme enceinte dans le sevrage tabagique.

J4

## Le post-partum

Traumatisme périnéal : cicatrisation, tranchées, complications urinaires et anales, œdèmes et hématomes. Les « suites de » : anesthésie, sondage. Le psychosocial : dépression post-natale. Allaitement : montée laiteuse, hypogalactie, engorgement, crevasses, sevrage, douleurs. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.**

Objectifs : • Savoir accompagner maman et bébé dans l'allaitement ou non. • Savoir accompagner la patiente dans les suites physiques et psychiques de l'accouchement.



4 vendredis  
9h00-17h00  
400€



Mise à jour du programme : décembre 2024

Inscription en ligne sur [ffsh.fr](http://ffsh.fr)

ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante\* : SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

\*Merci d'envoyer un courrier simple ou a maxima une lettre suivie, pas de recommandé qui ne ferait que retarder la réception

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession :  Sage-femme  Médecin

Spécialité :  Maïeutique  Allaitement  Autre : \_\_\_\_\_

Médecine générale  Gynécologie/Obstétrique  Pédiatrie

Statut :  Libéral(e)  Salarié(e)  Mixte

RPPS : \_\_\_\_\_ Adéli : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Facturation :  Adresse professionnelle  Adresse personnelle

Autre adresse : \_\_\_\_\_

Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,  
joindre un justificatif professionnel

Périnat 2025 #1518

**Titre :** Homéopathie en périnatalogie

**Durée :** 7h00/ jour - 28h/pour la formation complète de 4 jours.

**Tarifs :** Classe virtuelle (application Zoom) : 400€ (ou 120€ journée à la carte). Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsf.fr, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€, sauf journées à la carte). Possibilité de régler jusqu'à 4 fois sans frais par chèque ou 3 fois par CB en ligne. Règlement par chèque à l'ordre de la SMB.

**Prise en charge :** La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée. Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Non éligible au FIF-PL. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise-en-charge](https://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

**Dates :** Vendredis : 16/05/25 - 20/06/25 - 12/09/25 - 10/10/25

**Intervenants :** Sages-femmes, expertes en homéopathie.

**Pré-requis :** Être professionnel de santé : médecin, sage-femme. Formation accessible aux débutants en homéopathie.

**Objectifs généraux :** Acquérir des bases théoriques et pratiques de l'homéopathie. Savoir appliquer ces compétences en période périnatale.

**Modalités d'évaluation :** Mise en place d'un contrôle continu à partir du J2. Une moyenne de 10/20 sur 3 notes est requise pour l'obtention du diplôme de la FFSH. Les corrections seront faites en début de cours.

**Méthode et outils :** • Pédagogie inversée : il est demandé aux stagiaires de consulter le support de cours en amont de la formation afin de gagner en interactivité et privilégier les cas pratiques en présentiel. • Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint • Outils de formation continue en ligne (Tuto-base, vidéothèque, elearning) • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

**Modalités d'inscription :** Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles.

 Si vous êtes en situation de handicap, [contactez-nous](#).

**Contact :** SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. [formations@ffsh.fr](mailto:formations@ffsh.fr)



**Politique des données personnelles :** [Cliquez ici](#)

#### Conditions Générales de Ventes

**Objet et champ d'application :** Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

**Documents contractuels :** Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

**Prix, facturation et règlement :** Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

**Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé :** La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

**Conditions d'annulation :** Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse [formations@ffsh.fr](mailto:formations@ffsh.fr). Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues.

La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

**Loi applicable :** Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

## Questionnaire obligatoire

#### Votre parcours :

- Je suis débutant(e) en homéopathie
- J'ai déjà suivi des sessions d'initiation ou d'information
- Je suis prescripteur/trice non formé(e)
- Je suis prescripteur/trice formé(e) et souhaite me perfectionner

#### Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre : .....

#### Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapie homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

#### Par quels moyens pédagogiques ?

- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Autre : .....

Votre formation sera réussie si... : .....

.....  
.....  
.....



Périnat 2025 #1518